

Bulletin Oécuménique

Paraît 8 fois par an

Novembre

?

**N° 8
1994**

Interrogation

Que faites-vous le 4 décembre?

Imaginez-vous la Suisse entourée de murs comme ceux d'une prison, avec quelques guérites aux points névralgiques... (selon le dessin récent d'un humoriste). Ce prochain 4 décembre, allons-nous encore relever de quelques rangs de briques ce mur, ou au contraire allons-nous chercher à en ébranler les fondements?

S'il y a un sujet qu'il ne faudra pas laisser passer lors de ces prochaines votations, c'est celui concernant la loi fédérale sur les mesures de contrainte en matière de droit des étrangers!

Eh bien oui!!! Encore une fois, au nom d'une soi-disant légitimité de préserver nos frontières d'éventuels étrangers délinquants ou criminels, notre gouvernement a voté une loi qui touche une bonne partie des requérants d'asile.

Parce qu'on pense qu'ailleurs il y a plus de criminels que chez nous et qu'on veut s'en protéger?

Parce qu'on pense avec cette loi pouvoir régler la question des trafiquants de drogue?

Ou serait-ce une manière légale de fermer un peu plus nos frontières?

Prenons garde aux fausses images! Les requérants d'asile sont d'abord des hommes et des femmes qui souffrent, déracinés. Pour un ou deux délinquants ou criminels, il y a 98

ou 99 personnes qui cherchent chez nous un lieu pour vivre après avoir survécu, un lieu pour récupérer dans l'attente que la situation s'améliore dans leur propre pays.

Nous disposons en Suisse d'une panoplie de lois suffisante pour intervenir envers des requérants d'asile délinquants ou criminels. Quant aux trafiquants de drogue, s'il y a carence au niveau pénal, la loi incriminée cible très mal et joue à l'arrosoir, au détriment de la grande majorité des étrangers.

Alors associons-nous au référendum lancé et signé par diverses associations et œuvres d'entraide (dont l'OSEO, CARITAS, la COTMEC pour n'en citer que trois) et disons avec elles:

- A des contraintes qui violent la Constitution,**
 - A des contraintes qui attentent aux droits de l'homme,**
 - A des contraintes qui consacrent l'inégalité de traitement,**
 - A des contraintes qui punissent les innocents,**
 - A des contraintes qui permettent d'emprisonner les enfants,**
 - A des contraintes qui offensent les traditions suisses de justice et d'équité**
- ... je dirai NON le 4 décembre prochain!**

Philippe Wyss



N° 8
1994

ça se passe aussi

Traduit de l'anglais par Marc Isler, volontaire GVOM au Nicaragua

J'ai un ami. Son nom est Orlando mais il est connu sous le nom de Kajim. Il a grandi dans une petite ferme du rio Escondido. Pendant la guerre, son père et lui ont dû quitter la ferme, comme la plupart des gens dans cette région et il est venu à Bluefields. Là, il s'est consacré à la pêche dans le lagon. C'est en tant que pêcheur que j'ai fait sa connaissance six mois après le typhon de 1988 qui a détruit cette ville portuaire sur la côte atlantique du Nica. J'allais pêcher avec Kajim et son papa et j'ai découvert la réalité quotidienne d'un pêcheur de Bluefields. Parfois nous attrapions beaucoup de poissons, mais il n'y avait d'autres débouchés de vente que le marché et les environs de Bluefields. Et parfois on n'attrapait rien. C'est une vie assez dure quand il faut se lever dans le petit matin par un temps pluvieux et orageux. C'est pourtant le meilleur moment pour la pêche.

Kajim me parlait beaucoup de sa vie à la ferme. Son père et lui se réjouissaient de pouvoir y retourner. Environ trois ans plus tard, ils ont réussi à y retourner et je n'ai plus vu mes amis que lors de visites occasionnelles ou quand ils venaient à Bluefields vendre leur récolte. Ils ont dû travailler durement pour remettre en état la terre, qui avait été abandonnée. Chaque fois que je leur rendais visite, je voyais comme la ferme progressait. Ils avaient économisé un peu d'argent pour acheter du bétail. Kajim est bien connu le long de la rivière car il est toujours prêt à rendre service, par exemple en transportant les malades jusqu'à la ville.

Il est arrivé chez nous il y a une semaine. Nous rentrions de Suisse et j'étais très content de le revoir, mais il apportait de mauvaises nouvelles. Cinq hommes masqués et armés les avaient attaqués la veille au crépuscule. Ils étaient en train de préparer leur repas quand

les hommes sont arrivés. Ils ont été contraints de se coucher par terre, face à la rivière pendant que les hommes prenaient tout. Le bateau, le véhicule, leurs économies, leurs outils, jusqu'à leurs vêtements. Ils n'ont au moins pas été battus. La même chose était arrivée à un des oncles de Kajim qui essayait aussi de reconstruire sa ferme le long de la même rivière. Il a failli mourir. Ils ont dû l'emmener à Managua où il a été opéré d'un hématome au cerveau. Après cela il est resté à Bluefields.

J'ai accompagné Kajim au poste de police pour porter plainte. Un fonctionnaire a tapé les faits. Il n'a pas eu l'air très impressionné. Puis il a demandé à Kajim de signer sa déclaration, mais il n'y a pas grand espoir. La police n'a même pas un véhicule en état de fonctionner à Bluefields. Ils n'ont donc aucun moyen de sortir de ville. La seule possibilité serait d'envoyer un message à ces criminels, leur demandant de se présenter mais il faudrait que Kajim connaisse leurs noms. Or, ils étaient masqués...

Kajim a dû remonter la rivière le même jour avec l'ami qui l'avait amené. Son père et lui n'ont pas encore décidé s'ils veulent rester à la ferme ou s'ils vont revenir à Bluefields. Malheureusement la maison dans laquelle ils ont vécu à Bluefields est occupée et il faudrait se trouver un autre logement.

«Je sens que je vais récupérer mon bateau» a-t-il dit au moment de partir. J'aimerais tellement qu'il ait raison.

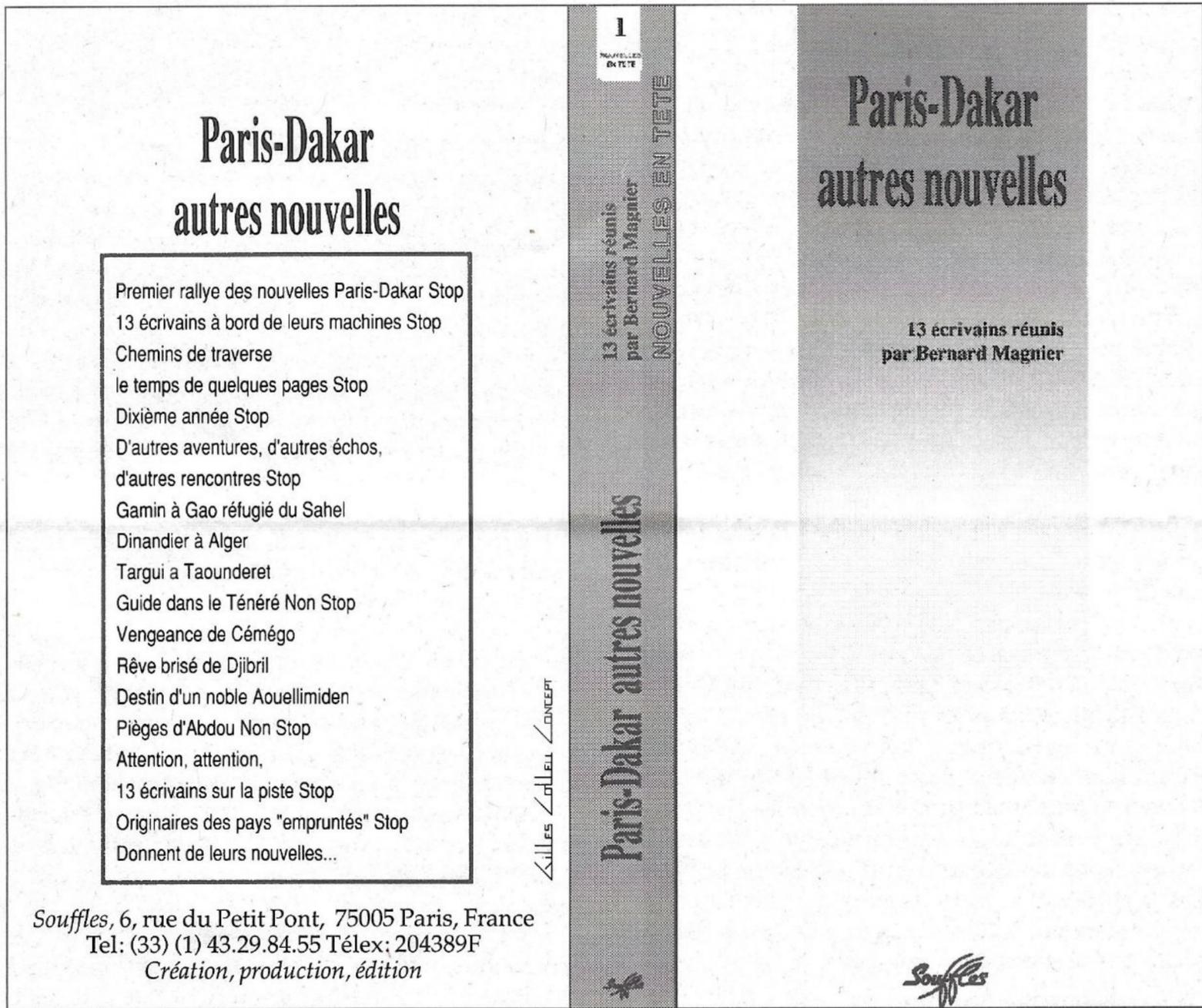
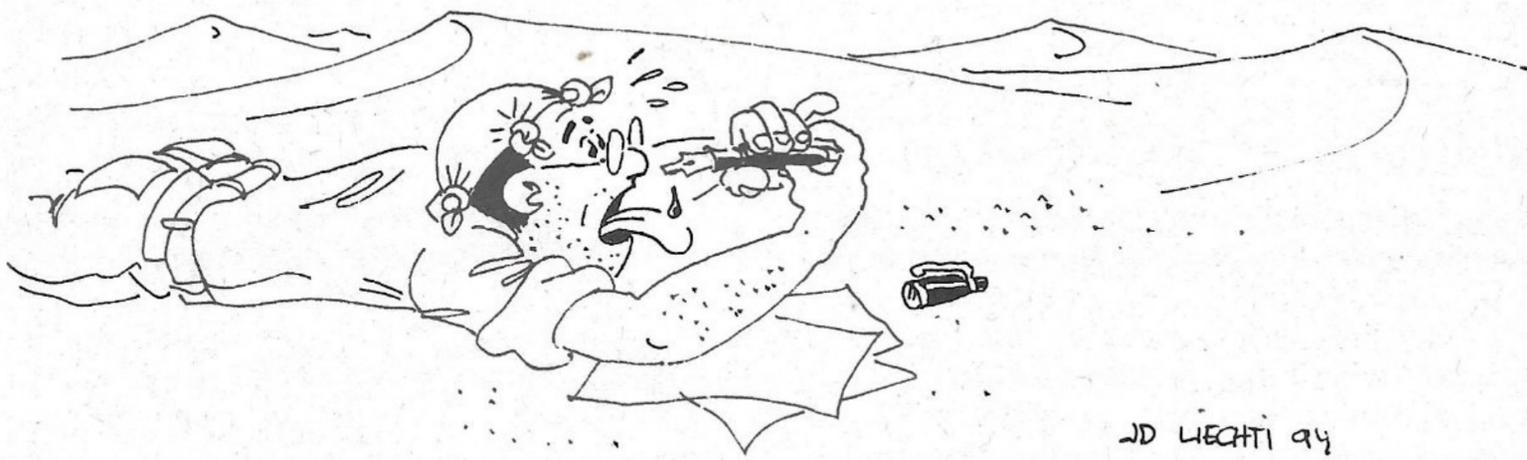
P.-S.: Il nous envoie cette anecdote avec un petit mot: «La police vient de m'appeler. Ils ont arrêté six hommes avec des armes et le moteur de mon ami!».



N° 8
1994

le temps de lire

3



Paris-Dakar autres nouvelles

Premier rallye des nouvelles Paris-Dakar Stop
 13 écrivains à bord de leurs machines Stop
 Chemins de traverse
 le temps de quelques pages Stop
 Dixième année Stop
 D'autres aventures, d'autres échos,
 d'autres rencontres Stop
 Gamin à Gao réfugié du Sahel
 Dinandier à Alger
 Targui à Taouderet
 Guide dans le Ténéré Non Stop
 Vengeance de Cémégo
 Rêve brisé de Djibril
 Destin d'un noble Auellimiden
 Pièges d'Abdou Non Stop
 Attention, attention,
 13 écrivains sur la piste Stop
 Originaires des pays "empruntés" Stop
 Donnent de leurs nouvelles...

Souffles, 6, rue du Petit Pont, 75005 Paris, France
 Tel: (33) (1) 43.29.84.55 Téléc: 204389F
 Création, production, édition

1
 NOUVELLES
 EN TÊTE
 13 écrivains réunis
 par Bernard Magnier
 NOUVELLES EN TÊTE

Paris-Dakar autres nouvelles

Paris-Dakar autres nouvelles

13 écrivains réunis
 par Bernard Magnier

Souffles

Promouvoir la paix dans le monde

Position des organisations de développement sur les exportations suisses de matériel de guerre et la promotion de la paix

Les problèmes du désarmement et ceux soulevés par l'exportation de matériel de guerre sont depuis quelques années l'objet d'un débat politique déclenché, dans notre pays, par les innombrables conflits et guerres civiles mais aussi par la situation de nombreux pays du Sud laquelle constitue, à long terme, une menace pour la paix et la sécurité.

Le présent texte «Promouvoir la paix dans le monde» est le fruit des réflexions de plus de quarante organisations suisses d'aide au développement sur la reconversion des budgets militaires et l'exportation d'armes. Ces organisations présentent les lignes directrices et les arguments étayant leur point

de vue sur l'aide au développement qu'elles entendent introduire dans le débat public en faisant entendre leurs partenaires du Sud. Elles souhaitent inciter ainsi le plus grand nombre possible de groupes de solidarité et d'aide au tiers monde, d'associations paroissiales, d'ecclésiastiques et de personnes engagées à réfléchir à ces problèmes et à s'engager activement dans le processus politique en cours dans notre pays.

Cette brochure est éditée par les organisations d'aide au développement, les œuvres d'entraide, les missions et les groupes de solidarité.

Elle peut être commandée à ARW, CP 120, 3000 Berne 6.



N° 8
1994

témoignage

Benaco: quel avenir pour les réfugiés?

Marcel Boivin, M. Afr., Rusumo, Tanzanie, 29 août 1994; ANB-BIA supplément, 15 septembre 1994

Ces quelques considérations sur les réfugiés rwandais et sur la tragédie de leur pays, envoyées par un observateur sur le terrain, peuvent donner une idée de l'évolution qui se fait dans l'esprit des réfugiés.

Le 10 août, je revenais pour la troisième fois à Rusumo, sur la frontière entre la Tanzanie et le Rwanda. A une quinzaine de kilomètres de là, surplombant la vallée de la Kagera, se trouve le **camp de Benaco**, notoire il y a quelques mois, mais presque oublié depuis que les événements tragiques qui se déroulent de l'autre côté du Rwanda, à la frontière zairoise, font la une des médias.

Le long de la route qui monte de Rusumo à Benaco, je passe des centaines de **nouveaux arrivants** qui, la nuit dernière, ont clandestinement traversé la rivière. Ils gagnent péniblement le haut-plateau, où ils vivront **en terre d'exil** avec les cinq ou six cent mille réfugiés hutus qui les ont précédés.

Ironie du sort, je croise, sur la même route, **des Tutsis** qui, eux, font le trajet en sens inverse. Ils descendent vers le pont, fiers de la victoire des leurs; les plus jeunes se chargeront d'«opérer les machines» (euphémisme local pour signifier le maniement des armes), alors que les plus vieux prendront les meilleures terres rendues disponibles par le départ des Hutus. L'immensité du camp n'étonne plus: les yeux s'y habituent au premier séjour. Ce qui ne cesse de faire frémir, c'est la **magnitude de la calamité humaine** qu'elle évoque.

La vallée de la Kagera, que je viens de laisser derrière, est d'une splendeur sans pareille. Le pont qu'ont traversé 250000 Rwandais le 29 avril dernier est construit juste en aval du point de rencontre des deux sources les plus méridionales du Nil: la **Ruvubu**, qui descend des collines du Burundi, et la **Kagera** elle-même, qui vient des hauteurs du Rwanda. Un site de paradis, cruellement transformé en enfer par des hommes qui ont cédé à la haine. Les **quelques observations** que j'ai pu faire au cours des derniers jours donnent une idée de l'évolution qui se fait dans l'esprit des réfugiés.

Durcissement des positions

Tout **d'abord**, je constate un durcissement de leur position par rapport à l'avenir. A mon premier séjour, **en juin**, ce qui frappait surtout, c'était l'**hébétément** qui se lisait dans leurs yeux: ils en étaient encore à jauger la mesure du malheur terrible qui venait de les frapper. En **juillet**, une étincelle **d'espoir** s'était comme allumée dans les cœurs. Le nombre de cadavres repêchés dans la Kagera était tombé à une moyenne quotidienne de quelques unités; la procession de nouveaux réfugiés venant chercher asile en Tanzanie s'était considérablement amincie; et de l'autre côté de la frontière, au Rwanda, on s'affairait à former un nouveau gouvernement d'unité nationale qui promettait une ère de pacification dans le pays.

Mais voilà qu'à la **mi-août**, c'est de nouveau par milliers qu'affluent les Hutus, racontant à ceux qui sont déjà sur place le carnage auquel se livreraient les

nouvelles milices du FPR. On ne croit plus aux promesses du gouvernement mis en place à Kigali: «*Peut-être laisseront-ils vivre les paysans qui accepteront d'être les serfs des Tutsis; mais pour quiconque a une éducation, c'est la mort certaine*». Et on parle de s'organiser pour reprendre le pays par la force: «*Nous ne savons pas combien de temps nous resterons à Benaco..., aussi longtemps que le FRP régnera en maître de l'autre côté: mais un jour, nous retraverserons la rivière...*»

Il faudra des prophètes

Ce qui m'amène à la **deuxième observation**: l'absence, du moins dans les conversations, de toute référence aux **valeurs chrétiennes incontournables** que sont le pardon et la réconciliation. Certes, les gens prient: les sectes et les églises accueillent des foules sans cesse croissantes; les catholiques, plus nombreux mais moins bien encadrés, se rassemblent en masse lorsqu'ils apprennent qu'un prêtre doit s'amener pour la messe du dimanche. Mais **quel lien** y a-t-il entre la prière pour la paix et la volonté de prendre les moyens de la construire? Pour que le levain évangélique pénètre dans la pâte des projets d'avenir des réfugiés, il faudra **des prophètes** qui soient **prêts à payer** le prix qu'a versé Jésus pour que tombe le mur d'hostilité qui séparait juifs et gentils. De ces prophètes, il y en a sans doute eu plusieurs. Témoin, ce **chrétien** d'une cinquantaine d'années qui, avant de mourir, a demandé qu'on lui permette de prier. Saisi par la foi de cet homme, plus aucun des tueurs n'osait le frapper; si bien qu'il fallut payer quelqu'un pour qu'il consente à lui trancher la tête. C'est son fils, étudiant à l'université et unique survivant de la famille, qui m'a décrit la scène. Il vit dans la peur. L'assassin de son père est, lui aussi, au camp de Benaco.

Témoin aussi **ce jeune abbé** Jean Bosco, footballeur bien connu au Rwanda. On lui offrait la vie sauve s'il sortait de l'église où s'étaient réfugiés des Tutsis. Il refusa et fut massacré avec eux.

Soif de vengeance

Et voilà qui me conduit à la **troisième observation**. Dans la tourmente où se meuvent les réfugiés, les guides qui font l'opinion sont souvent **ceux-là mêmes qui ont planifié** ou soutenu les massacres qui secouent le Rwanda depuis le 7 avril. Bon nombre d'entre eux ont fui en Tanzanie à la faveur de l'exode massif du 29 avril. **Leurs noms** sont connus; ils sont au camp ou dans la proximité; ils sèment la frayeur et s'entêtent à prêcher la vengeance.

Alors que, de l'autre côté de la frontière, des négociations sont en cours visant à former un gouvernement de coalition, **le carnage se perpétue**, quoique au ralenti. Ici même, à Rusumo, je rencontre chaque matin l'équipe des fossoyeurs chargée de repêcher les cadavres transportés par la Kagera avant qu'ils n'aillent souiller les plages du lac Victoria.

Pour comble d'infortune, les réfugiés hutus n'ont pas bonne presse dans le voisinage. Pourquoi? En premier lieu, à cause des éléments criminels qui ont trouvé au camp un abri: ils insultent les passants et volent les résidents. Ensuite, en raison même de leur nombre: «si tout le monde continue à couper des arbres pour se construire des huttes», disent les villageois, «ils finiront par faire de cette vallée un désert». Troisièmement, parce qu'on attribue à l'ethnie tout entière la stupide boucherie perpétrée par un groupe restreint et qu'on postule maudit un peuple qui a versé tant de sang.

Pour créer une opinion alternative de poids qui soit à la fois cohérente et inspirée par les paroles de Dieu, il est douteux que l'on puisse commencer par faire les choses que les gens exigent, comme par exemple baptiser et construire des écoles.

Peut-être vaudra-t-il mieux vivre au diapason de la vie des réfugiés; écouter leurs doutes; guérir les cœurs; vérifier la présence des valeurs évangéliques fondamentales... et graduellement identifier le petit reste de ceux et celles qui sont vraiment disciples du Christ et faire renaître une Eglise rwandaise qui soit purgée de toute haine fratricide.

Un problème démographique

Finalement, une dernière considération que j'avance avec crainte et tremblement. Il s'agit d'une chose que tout le monde sait mais dont personne n'ose parler ouvertement, car elle touche un sujet devenu presque tabou dans notre sainte Eglise: celui de la nécessité d'une politique efficace de planification des naissances.

Nul doute qu'il y ait une dimension ethnique à la tempête qui vient de déstabiliser le Rwanda.

Les Tutsis, chassés du pays au début des années soixante, ont le droit de revendiquer la nationalité rwandaise et de rentrer chez eux.

Les Hutus, qui ont depuis le pouvoir, craignent que cette exigence des Tutsis ne cache un dessein pervers qui les réduirait éventuellement au servage d'antan.

Du strict point de vue ethnique, cependant, la ligne de démarcation reste ambiguë. Dans l'est du pays, des Hutus venus du nord ont profité de l'anarchie pour en tuer ou voler d'autres en provenance de sud; et ceux qui avaient proposé un *modus vivendi* avec le FRP ont été pourchassés comme complices des Tutsis.

Le fond du problème est à chercher au-delà des conflits ethniques et il est démographique. Dans ce beau petit pays qu'était le Rwanda, il n'y avait déjà plus de place, et depuis longtemps, pour tous les Rwandais qui souhaitaient en être les citoyens. La réaction brutale à l'entrée en masse de nouveaux venus, réaction qui a horrifié le monde entier, était viscéralement animale: on se battait à mort pour garder le terrain ou pour le gagner. Et cette joute infernale se poursuivra aussi longtemps que les antagonistes seront acculés à la nécessité de se chasser les uns les autres pour occuper une terre trop petite pour les contenir tous.

Le reste est circonstanciel. Comme il fallait s'y attendre, le mur d'hostilité s'est élevé sur la composante ethnique, c'est-à-dire sur la brèche toujours fumante de la lutte ancestrale que se livrent les deux tribus principales.

Domaine public, 6 octobre 1994

AFRIQUE DU SUD

Choses vues

Files séparées de blancs et de noirs, villes noires non répertoriées sur les cartes, psychose nocturne: l'apartheid éliminé est encore dans les têtes. Impressions.

(jg) Stellenbosch, seconde ville fondée dans le pays, au 17^e siècle, quelques années après le Cap. Le concept d'apartheid a été élaboré ici dans l'université afrikaner. Et pourtant, dans les rues de cette petite ville coloniale, les noirs sont moins nombreux qu'à Lausanne ou Genève.

Nous y roulons en voiture, signalisation approximative, hésitations à un carrefour. Après deux ou trois kilomètres, soudain sans avertissement, on débouche dans une ville mentionnée sur aucune carte, annoncée par aucun panneau indicateur. Tous les piétons sont noirs. Ça n'est pas un bidonville, les maisons sont pimpantes, avec un côté très classe moyenne, ce n'est que le pendant africain de Stellenbosch la blanche. Et il en va ainsi dans tout le pays, avec des quartiers noirs ni cartographiés, ni signalés, à plusieurs kilomètres des villes blanches.

Un supermarché dans une ville au nom de pomme, Graff Reinet. Avant d'arriver à la caisse, surprise de constater qu'il n'y a que des blancs dans la queue d'à côté, alors que devant nous il n'y a que des noirs. L'apartheid a disparu dans les lois, mais il est toujours présent dans les têtes. Un peu plus loin, sur un passage étroit, un noir âgé s'appuyant sur une canne descend du trottoir pour nous laisser passer. Gêne extrême.

La nuit, depuis les fenêtres des hôtels, on aperçoit au loin quelques silhouettes fantomatiques. Un grand établissement de Johannesburg signale dans sa brochure d'accueil qu'il met à disposition de ses hôtes du personnel de sécurité pour les accompagner en cas de sortie nocturne.

Ce n'est pas l'Afrique noire colorée, bruyante et pittoresque des stéréotypes. Les vêtements sont sobres, les comportements réservés, la rue est silencieuse, l'église réformée est passée par là. Les communautés don-

nent le sentiment de se côtoyer sans se voir vraiment. Pas d'agressivité, mais de la prudence, de l'évitement réciproque. Les clochards blancs, il y en a, sont ostensiblement ignorés par les noirs. Dans les restaurants chics, les blancs feignent de ne pas remarquer la présence de quelques noirs élégants; surtout ne pas se retourner, regarder ailleurs, feindre le naturel.

Les publicités de la télévision rendent confiant le visiteur. Sur la chaîne qui diffuse en langue locale (xhosa?, zoulou?), il est question de potage instantané, de produits de nettoyage, de lessives et de voitures dans une ambiance papa, maman, deux enfants et mobilier genre Pfister. Vue à travers le prisme du petit écran, la majorité de la population aspire tout simplement à vivre confortablement comme vous et moi. Ce constat aussi subjectif que terre à terre laisse le visiteur optimiste quant à l'avenir de ce pays, un pays magnifique. ■



N° 8
1994

Flash

24 Heures, 3 novembre 1994

La croisade de Mgr Pierre Mamie contre les mesures de contrainte

Avec la Conférence des évêques suisses, il lance un «Appel à la responsabilité».

Les mesures de contrainte en matière de droit des étrangers qui seront soumises au corps électoral le 4 décembre prochain inquiètent la Conférence des évêques suisses. Son président, Mgr Pierre Mamie, a lancé hier un «Appel à la responsabilité morale» contre des mesures qui pourraient être discriminatoires et xénophobes.

Ces mesures introduisent dans la législation fédérale des contraintes vis-à-vis des étrangers que le législateur ne prévoit pas ailleurs, même à l'encontre de délinquants, estime Mgr Pierre Mamie. Les évêques refusent «des mesures pouvant être discriminatoires envers des personnes en situation précaire dans notre pays. La xénophobie s'en trouverait renforcée.» Le droit d'asile doit en tout cas être préservé. L'évêque s'insurge contre une loi qui

pourrait «nourrir une suspicion envers les étrangers, faciliter ou justifier une quelconque forme d'oppression envers eux, même si cette oppression n'est pas voulue». «Si quelqu'un est accusé de trafic de drogue, il doit être jugé selon les lois concernant le trafic de drogue, qu'il soit Suisse ou étranger», précise-t-il. En revanche, «utiliser le droit concernant les étrangers pour combattre une partie du trafic de drogue risque de conduire à un traitement différent des Suisses et des étrangers sans qu'il y ait de raison objective à cela».

Le président de la Conférence des évêques suisses pose les quatre questions fondamentales suivantes, inspirées par la nouvelle loi:

► Est-il normal qu'une personne puisse être détenue de nombreux mois sans qu'elle ait commis un délit?

► Est-il justifiable qu'un comportement inhabituel ou un refus de collaborer avec l'administration puisse conduire à une détention de plusieurs mois?

► Est-il admissible que l'administration puisse détenir une personne jusqu'à trois mois pour l'avoir à disposition afin d'exécuter une décision qui sera prise plus tard à son égard?

► Est-il acceptable que des adolescents dès 15 ans puissent être détenus pendant de longs mois sans avoir commis aucun délit, alors que les jeunes du même âge qui ont commis des délits ne peuvent être incarcérés qu'en dernier recours?

Les citoyens suisses appelés à se rendre aux urnes le 4 décembre trancheront. — (ap)

ANB-BIA, N° 262 - 15 juillet 1994

Composition du chocolat: si l'exception devenait la règle...

Si les chocolatiers de l'Europe du nord gagnent la partie, le chocolat ne sera plus du chocolat, ce qui ne serait pas si grave..., mais l'Afrique subira une perte sèche de 200 à 400 mille tonnes de cacao...

Etrange affaire: le nom chocolat, le produit, est depuis des siècles intimement lié au cacao. Il n'est que cacao transformé. Or, la commission de Bruxelles est en train de céder au lobby chocolatier d'Europe du nord pour modifier la définition du chocolat. On pourra baptiser "chocolat" un produit qui incorporera 5% de matières grasses végétales (comme l'huile de palme ou les dérivés du soja...) autres que des dérivés du cacao. (...) [D'après les normes en vigueur,] le produit doit inclure au minimum 35% de cacao, plus de 18% de beurre de cacao (53% en tout) à quoi on ajoute le sucre et divers aromates selon les stratégies commerciales et les gammes de produits. (...)

Compte tenu du rapport qui existe entre la matière grasse issue du cacao et le tonnage en fèves nécessaire pour l'obtenir, une modification de la disposition européenne reviendrait à amputer la demande de fèves de 200.000 tonnes, ce dont pâtira l'Afrique en premier lieu.

A supposer que la nouvelle formule soit élargie aux Etats-Unis (qui doute qu'il en soit autrement?), le tonnage en surplus à l'échelle mondiale serait de 400.000 tonnes, soit presque la production du Ghana et du Cameroun réunis; or, dans ces deux pays, 8 millions de personnes vivent du cacao, soit presque le tiers de leur population.

Est-ce que cela vaut vraiment la peine de sacrifier le niveau de vie de millions de personnes en usurpant légale-

ment le nom de chocolat pour obtenir plus de souplesse dans la fabrication de la marchandise? Certes, les matières grasses nouvelles sont de l'ordre de 10 fois moins chères que le cacao, mais le consommateur verra-t-il la différence en terme de prix du produit fini alors qu'aujourd'hui le planteur ne récolte que 8% du prix final de la tablette? (...)

D'autre part, si l'Union européenne s'engage véritablement sur ce terrain, son influence en Afrique ne risque-t-elle pas d'être compromise? Car c'est surtout de l'Afrique dont il s'agit. Sachant que les matières grasses végétales proviendront en majeure partie d'Asie (huile de palme pour l'essentiel). Entre parenthèses, quand il s'agira d'un dérivé du soja américain ou européen, il s'agira d'un produit subventionné: on aura donc moins de cacao vendu au marché libre et plus d'huile produite avec les dotations publiques. Curieuse conception de la libre concurrence. (...)

Les industriels seront donc un peu plus tentés d'aller chercher dans le sud-est de la planète la marchandise de base. Comme les avantages douaniers dont bénéficiaient les cacaos ACP ont quasiment disparu à l'entrée de l'Europe, le changement de réglementation en préparation va avantager l'Asie au détriment de l'Afrique. (...)

Extraits d'un article de Sam Mezrahi,
Marchés Tropicaux, France, 24 juin 1994



N° 8
1994

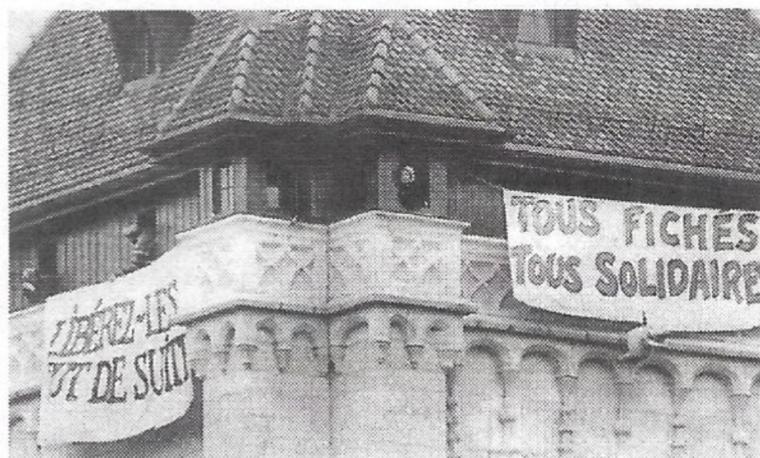
Dieu dans l'histoire

Crise de courage

par Olivier Labarthe

Dans le vieil immeuble de la Fédération des étudiants, dans le quartier ouest de Beyrouth, Zahi raconte comment, au cours de la guerre, il a été pris d'une crise de courage. Assis dans son bureau, il a vu faire irruption des hommes armés jusqu'aux dents, membres d'une milice musulmane. Ils voulaient chasser les derniers chrétiens de ce secteur. Or, depuis le début de la guerre, quelques communautés chrétiennes avaient constitué une sorte de dernier carré où se vivaient l'accueil et le soutien à toute sorte de gens victimes de la guerre. «Devant la menace de ces «barbus», j'ai été comme pris d'une crise de courage», dit Zahi, «je ne sais pas bien pourquoi, mais j'ai commencé à leur raconter l'histoire de cette maison qui depuis 40 ans abrite l'association des étudiants. Je me suis soudain souvenu que parmi les membres fondateurs il y avait l'actuel chef de leur milice. Je leur ai alors demandé comment ils pouvaient détruire l'œuvre de leur chef. Sans dire un mot, ils ont quitté la pièce, nous laissant la vie sauve. En même temps, ils reconnaissaient l'importance de ce dernier carré comme sanctuaire pour la population.»

Rentrant de Beyrouth, encore marqué par cette crise de courage, je prends connaissance de ce qui s'est passé dans la tour sud de la cathédrale et de quelle manière ces Messieurs de Saint-Pierre ont déposé plainte et demandé à la gendarmerie d'intervenir. Même si tout ceci est très légal, même si l'occupation d'un temple dérange, il n'en demeure pas moins que ces Messieurs de Saint-Pierre ont porté une grave atteinte au dernier carré, au dernier refuge que peuvent constituer nos temples dans une société qui laisse peu de place aux sans voix. Je crains fort qu'on n'ait plus assisté à une crise de confort qu'à une crise de courage. D'aucuns diront que le temple n'est pas un lieu d'asile de par la loi et le sentiment des parlementaires. Il n'en demeure pas moins qu'à Genève, les temples sont des propriétés privées. C'est donc au propriétaire (paroisse ou Eglise) d'être saisi d'une crise de courage et de défendre toute personne qui trouve refuge dans un temple, soit pour y trouver une protection, soit pour y faire entendre sa cause. De Beyrouth, je me souviendrai de la crise de courage de Zahi; de l'occupation de la cathédrale, je garderai la triste mémoire de la peur des autorités ecclésiastiques.



Journal de Genève et Gazette de Lausanne,
29/30 octobre 1994 (Photo Aldag)

24 Heures, 29/30 octobre 1994

GENÈVE

Cathédrale occupée

Huit hommes et deux femmes se sont barricadés hier dans la tour sud de la cathédrale Saint-Pierre à Genève. Ils réclamaient par haut-parleur la libération des trois complices présumés de Carlos, arrêtés en Suisse fin septembre. La police est parvenu à les déloger vers 21 h 30. — (ats)

Le Courrier, 31.10/1.11 1994

CONCERT DE CLOCHES

Enfin, à huit heures, la cathédrale a sonné l'heure... et ne s'est plus arrêtée. A la demande de la police, les cloches ont couvert à la fois les revendications des assiégés et le bruit des tronçonneuses utilisées par la brigade d'intervention contre les barricades dressées par les occupants dans la tour. Le vacarme a duré plus d'une heure et quart. Une fois les barricades passées, les policiers ont arrêté les occupants, qui n'ont opposé aucune résistance. La chambre du veilleur, dans laquelle ils se trouvaient, n'a subi aucun dommage.

L'assemblée pour la libération des séquestrés, réunie vendredi soir, a protesté contre la réaction «disproportionnée» de la police et les méthodes violentes qu'elle a utilisées. Elle a également demandé aux autorités religieuses de retirer la plainte qu'elles ont déposée, «vu le caractère symbolique et pacifique de l'occupation». Samedi soir, huit occupants ont été libérés, alors qu'une femme était, dimanche soir, toujours maintenue, en détention.

Naissances

Nicolas Aebischer, né le 5 octobre 1994 (à l'anniversaire de son papa!) au foyer de **Monique et Jean-Marie Aebischer**, anciens volontaires au Pérou et ex-responsables du groupe régional de Fribourg.

Leur adresse: Au Village 91, 1730 Ecuwillens

Leone Gisler, né le 19 octobre 1994 au foyer de **Eurides et Philippe Gisler**, volontaire au Brésil.

Leur adresse: Rua Tertuliano Dos Reis 34E, Plataforma, 40710-590 Salvador, Brésil.

Rencontre régionale Brésil des volontaires FSF et Interteam, le 30 avril 1994 à Joao Pessoa.





N° 8
1994

G V O M

Retour au processus démocratique en Haïti

par Bernard Zaugg

Au moment de l'organisation des élections de 1990, des voix s'étaient élevées dans divers milieux pour demander s'il était bien raisonnable de faire voter des gens qui ne savaient ni lire ni écrire. Sous-entendu: à quoi bon demander l'avis de personnes qui ne comprennent rien à la vie civique et encore moins à la démocratie. L'insinuation n'était pas sans fondement, mais elle visait probablement une mauvaise catégorie de la population.

Les élections de 1990 ont montré que le peuple haïtien connaissait déjà assez bien le fonctionnement de la démocratie, même si les occasions de l'exercer avaient été quasiment nulles en près de deux siècles d'indépendance. Les observateurs internationaux dépêchés sur place pour les superviser ont tous déclaré qu'elles s'étaient déroulées correctement.

Pourtant, tout avait été fait pour que cela se passe mal. La campagne électorale avait été marquée par des actes d'intimidation visant à décourager certains candidats ou tout au moins à dissuader les électeurs d'aller voter. Malgré le souvenir des tueries de novembre 1987, malgré les explosions et les coups de feu des semaines précédentes, au jour des élections, les gens ont formé de longues files devant les bureaux de vote.

Le peuple avait en effet compris qu'une brèche s'était ouverte dans le système politique haïtien. A côté des politiciens au passé peu crédible, il y avait le candidat Aristide qui n'était pas compromis dans les magouilles politiques. Certes, son programme était aussi imprécis que celui des autres candidats, son discours teinté d'utopie, mais ses actes passés attestaient d'un engagement de plusieurs années aux côtés des sans voix. Avec tous les risques que cet engagement peut comporter en Haïti, quand on pense notamment aux diverses tentatives d'assassinat auxquelles il a échappé. Même si par manque d'expérience, faute de liberté, le peuple haïtien n'est pas en mesure de provoquer lui-même une brèche dans le monde politique, il a su la reconnaître, l'agrandir et faire passer son candidat à la barbe des marionnettistes et des opportunistes. En même temps, il a élu des sénateurs et des députés, dont quelques-uns au profil moins net, voire franchement douteux à force d'opportunisme. Tout cela dans le plus strict respect des moyens légaux prévus par la Constitution. Un bel exemple de savoir faire démocratique, quoi qu'on en dise.

Après des élections vient l'acceptation du verdict par l'ensemble des électeurs et l'exer-

cice démocratique du pouvoir par les nouveaux élus. Dans ces deux domaines, le bilan est nettement moins positif.

L'arrivée à la présidence de J.-B. Aristide avait suscité de grands espoirs dans tous les secteurs qui s'étaient engagés depuis plus ou moins longtemps en faveur du changement en Haïti. Il s'agissait ni plus ni moins que de construire une société qui avait été empêchée de le faire par près de trente ans de régime duvaliériste sans compter tous les régimes précédents dont ce n'était pas le souci majeur. On a vu alors des gens issus de toutes les couches de la population venir mettre leurs talents au service du gouvernement, assurés qu'ils étaient de participer ainsi à un effort national. Dans certains cas, cet enthousiasme bien réel a tenu lieu de compétence offrant du coup une prise facile aux critiques des adversaires peu enclins à la mansuétude. On a cependant pu constater la mise en place d'une plus grande transparence dans l'utilisation de l'argent de l'Etat, d'un début de décentralisation (donc d'une forme de partage du pouvoir), de dispositions pour lutter contre la corruption et d'un plan pour séparer la police de l'armée. Toutes ces mesures allaient à terme entraîner des changements profonds dans la société haïtienne rendant du même coup très difficile un retour aux usages qui avaient prévalu jusque-là.

La minorité qui habituellement organisait et arrangeait les élections dans le sens de ses seuls intérêts n'a manifestement pas pu admettre que l'ensemble des citoyens exercent leurs droits pour faire valoir l'intérêt de la majorité. Et encore moins que cette majorité entreprenne de remodeler la société. Le moyen de corriger cette aberration de l'histoire à leurs yeux avait déjà bien souvent été utilisé en d'autres circonstances: le coup d'Etat, commandité par les «anti-changement» (c'est ainsi qu'on les qualifie en Haïti) de tous bords, complices pour la circonstance. Mais avec une omission de taille: dans le cas particulier, il ne s'agissait pas d'élections bidon qui avaient mal tourné avec un candidat à la recherche d'un pouvoir personnel, mais de l'élection démocratique et dûment supervisée d'un président décidé à profiter de la



conjoncture pour jeter les bases d'un Etat de droit. Les conséquences de cette omission ne sont pas négligeables. Une fois exilé, le petit président, contrairement à ses prédécesseurs dans la même situation, n'a pas admis ce jeu non démocratique qui consiste à annuler une décision populaire par un coup d'Etat. Au nom de ceux qui l'avaient élu, il n'a cessé de mettre la communauté internationale devant son incohérence, l'obligeant à ne pas tolérer cette manière de faire. Cette insistance s'est heurtée pendant trois ans aux intérêts de certains secteurs de cette communauté internationale qui ont alors mis en scène un numéro de tergiversation comme on en a rarement vu: embargo appliqué avec un laxisme étonnant, absence de réaction devant les violations répétées des accords, discussions interminables avec des interlocuteurs à la mauvaise foi avérée, et ainsi, d'atermoiements calculés en négociation dilatoire, on a réussi à faire traîner les choses pendant trois ans. Et pendant ces trois ans d'apparentes hésitations, on a assisté dans le pays même à la dégradation complète de la situation socio-économique, à la déstructuration systématique de tout ce qui avait commencé à se mettre en place depuis 1986 (organisations populaires, groupes de base, syndicats, ...), à la reprise du contrôle par les secteurs traditionnels de tous les rouages de l'administration et des réseaux de surveillance de la population (FRAPH). Au prix de plusieurs milliers de morts. Beaucoup ont interprété cette répression comme une punition infligée à un peuple pour avoir utilisé son droit de décider librement dans son pays. Alors pourquoi un dénouement maintenant? De nombreux observateurs l'expliquent par le fait que plusieurs acteurs, à commencer par les militaires, ont pris de grandes libertés avec le rôle qui leur était assigné au point d'indisposer le public et même les metteurs en scène. Il fallait les écarter du plateau et alors, il n'y avait plus de raison de différer plus longtemps le retour du président dans son pays. C'est la solution nécessaire pour ... pour quoi au juste? Pour continuer le spectacle? Ce n'est certainement pas le happy end prévu. Pas par J.-B. Aristide, qui a toujours été

opposé à une intervention militaire. Pas non plus par les Américains, qui dès le début ont clairement fait état de leur réticence à l'égard du retour dans son pays de ce prêtre des bidonvilles.

Voilà donc le président à nouveau dans son palais à Port-au-Prince. Il est certain qu'il n'a pas les mains libres comme il l'imaginait au début de son mandat ou comme peut l'espérer une population qui vient de vivre trois ans de dictature militaire.

Il lui reste à peine plus d'une année avant le terme de son mandat. Que peut-il raisonnablement mettre en route d'ici là, surtout si l'on tient compte de tous les dégâts commis ces trois dernières années? Manifestement son retour est une concession. Inéluctable. Mais quelles concessions lui a-t-on demandées? On ne le sait pas encore précisément, même si certains parlent déjà d'un programme de réformes ultra-libérales concocté par des experts américains.

Le retour dans son pays d'un président renversé par un coup d'Etat est une première en Amérique latine. En ce sens c'est un point positif pour l'avancement de la démocratie dans cette région. Mais se trouve-t-on réellement devant un retour au processus démocratique?

Il est sûr que de nombreux secteurs vont maintenant guetter les faux pas du président.

Certains l'attendent au virage de l'ouverture de son gouvernement à davantage de secteurs que le cabinet précédent. D'autres l'attendent au virage de la lutte contre le chômage ou contre l'inflation. D'autres encore l'attendent au virage de l'indépendance par rapport aux Américains omniprésents. D'autres encore, au virage de la justice, qu'il faudra rendre avec moins de légèreté que lors du procès Lafontant, et cela malgré un appareil judiciaire entièrement à reconstruire. D'autres enfin l'attendent au virage de la lutte contre les monopoles.

Lui sera-t-il possible de négocier tous ces virages tout en gardant une trajectoire cohérente?



N° 8
1994

e i r é n é

Projet d'appui au CENIDH (Centre Nicaraguayen des Droits de l'Homme)

Depuis plusieurs années, les médias nous rappellent les conflits qui agitent le Nicaragua: dictature, révolution, guerre larvée, confusion politique, programme d'ajustement structurel... Au début des années 90, ce petit pays d'Amérique centrale est redevenu le plus pauvre de la région, après Haïti. Les tensions sociales et politiques y sont aujourd'hui plus vives que jamais. C'est dans ce contexte que travaille le Cenidh. Organisation d'origine sandiniste qui s'est autonomisée en 1990 pour devenir association de droit privé, le Centre Nicaraguayen des Droits de l'Homme s'est acquis, par ses activités non-partisanes, une solide réputation de sérieux et de qualité.

Financé à 100% par des organismes de coopération publics et privés occidentaux, mais dirigé et animé par des Nicaraguayens, le Cenidh s'est donné pour tâche de faire connaître et respecter les Droits de l'Homme au Nicaragua.

Dans ce but, il emploie des juristes et des pédagogues qui, ensemble, se consacrent à informer de leurs droits les groupes sociaux les plus menacés, ainsi qu'à dénoncer et faire poursuivre en justice les violations avérées de droits fondamentaux.

Ces derniers mois, le Cenidh a en outre pu agir comme médiateur dans un certain nombre de conflits sociaux opposant des grévistes au gouvernement.

Le Cenidh compte 19 collaborateurs, dont 2 étrangers coopérant temporairement à ses activités. Il a besoin de plus de forces pour faire face à des tâches qui, chaque jour, se compliquent...

Eiréné voudrait que des ponts toujours plus nombreux et solides soient jetés entre les efforts de ses partenaires du Sud et les organismes ou personnes engagés chez nous dans des activités de même type. Elle espère aussi que des projets concrets donneront l'occasion de s'informer et d'agir à ceux qui se sentent encore impuissants devant la violence et l'injustice.

C'est pourquoi Colette Pauchard et Daniel Droguet sont partis comme volontaires cet été pour collaborer avec le Cenidh. Disposant chacun d'une double formation en droit et en sciences sociales (psychologie pour l'un, sciences de l'éducation pour l'autre), ils sont proches depuis longtemps des mouvements non-violents et de promotion des Droits de l'Homme. Ils ont travaillé jusqu'ici à la défense de groupes sociaux défavorisés (locataires, chômeurs, réfugiés, étrangers...).

Colette sera conseillère juridique du Département de formation, lequel a pour tâche principale d'organiser régulièrement des ateliers destinés à diffuser les Droits de l'Homme dans la population. Il vise aussi à former des «multiplicateurs» qui deviendront les intermédiaires entre le Cenidh et les groupes sociaux menacés en cas d'atteinte à leurs droits fondamentaux.

Daniel sera intégré au Département juridique du Cenidh où il s'occupera principalement de l'application des procédures internationales de protection des Droits de l'Homme. Ce département reçoit quotidiennement des dénonciations relatives à la violation de droits fondamentaux civils, politiques, sociaux ou économiques. Après enquête, si des organes de l'Etat sont impliqués, il apporte son appui aux victimes, notamment au plan judiciaire.

Dans l'esprit du service solidaire, les deux volontaires comptent apporter au Cenidh leurs connaissances et leur expérience professionnelle, tout autant qu'ils espèrent s'enrichir au contact de nouvelles pratiques de défense juridique et d'éducation populaire. Eiréné souhaite en outre que leur engagement soit l'occasion d'un retour d'information régulier en Suisse, sous forme de lettres circulaires relatant la situation socio-économique du Nicaragua, le travail du Cenidh et leur propre action. Les volontaires sont tout disposés à rédiger, sur simple demande, des articles destinés à être publiés dans les journaux ou bulletins associatifs.

Si le Cenidh a besoin de forces supplémentaires, il ne peut offrir ni indemnité de subsistance, ni logement, ni le moindre financement pour couvrir les frais d'engagement de deux nouveaux collaborateurs. Défendre les Droits de l'Homme rapporte en effet plus d'ennuis que d'argent, au Nicaragua comme ailleurs.

Eiréné a donc obtenu pour ce projet, comme pour d'autres précédemment, une contribution financière de la DDA (Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire). **Reste toutefois à trouver environ Frs. 80000.-**, malgré une enveloppe budgétaire établie selon les standards les plus modestes: même sans mener grand train, le coût de la vie est très élevé au Nicaragua. Or les ressources ordinaires d'Eiréné ne peuvent couvrir un tel budget sans apports extérieurs; aussi vous serait-elle reconnaissante, si vous vous sentez proche(s) de ses objectifs et prêt(e/s) à **les soutenir** d'utiliser le bulletin de versement ci-joint.

Merci d'avance de votre solidarité.

Les Mapuches luttent pour leur terre sur la steppe patagonique

par Carlos Falaschi, Neuquén, septembre 1994

Les premiers rayons du soleil percent les nuages sur un horizon d'aube. Nous venons de traverser les champs de pétrole de Planicie Banderita, à quelques 160 km de Neuquén-ville; la R-12 quitte la route goudronnée et nous nous engageons sur un chemin de terre. L'habileté du chauffeur assure l'arrivée à destination, sur ces 40 km d'ondulations qui nous séparent de Barda Negra. Sol aride; désolation. L'on devine de-ci de-là, rarement, une humble maison habitée, quelques animaux, un oiseau de proie. De temps à autre, un panneau signale l'activité d'une entreprise minière.

Dans la voiture ont pris place: J. Nahuel, l'un des dirigeants de la Coopération mapuche; Peti, Mapuche collaboratrice et interprète; et deux Carlos de l'Université du Comahue: l'un, technicien-chef du Département de moyens audiovisuels, avec ses appareils; et l'autre, volontaire FSF et avocat-directeur du projet «Terre indienne». Le soleil commence à monter dans le ciel alors que nous contournons la Barda puis enfilons une piste latérale qui conduit à la carrière objet du conflit. La voiture arrive au haut d'une colline; elle s'apaise, le nuage de poussière retombe; là tout près, une banderole effrangée par le vent porte une inscription revendiquant la Terre. Par rafales nous parvient le cri des consignes mapuche et le son des instruments à air et percussion. Il faut descendre par un terrain caillouteux et c'est alors qu'apparaît, à gauche, l'énorme excavation de la carrière d'argile (300 m de longueur, 50 de largeur et 20 de profondeur environ) et à droite, un groupe compact d'Indiens: hommes et femmes, vieillards et enfants; ils ont improvisé un campement sur les rochers. «Marichi weu» (dix fois nous vaincrons!), les drapeaux, les «wiños» brandis¹, les chants. Nous nous approchons et commençons à les saluer, un par un selon la coutume, tandis que les slogans redoublent d'intensité. Tous attendent la venue des autorités.

La Communauté mapuche «Callfucura» (Pierre Bleue) occupe depuis plusieurs jours le lieu d'exploitation de la carrière appartenant à l'entreprise Zanon SA et d'où partent quotidiennement 10 à 20 poids-lourds chargés d'argile à destination de l'usine de céramique. Des groupes d'Indiens montent la garde, passant la nuit à la belle étoile; enveloppés dans leur poncho, ils s'abritent derrière les rochers afin de se protéger contre le froid nocturne du désert patagonique. Des délégués des Communautés voisines sont venus ce jour-là pour témoigner de leur solidarité.

Une semaine auparavant, la Communauté avait empêché l'entreprise d'ouvrir un nouveau chantier et de mettre en mouvement ses machines. Ce chantier allait affecter l'espace où, de coutume, sont rassemblés les animaux qui s'approprient à mettre bas, situé juste à côté du cimetière des ancêtres, c'est-à-dire au «cœur» de la Communauté, les Indiens commencent à en avoir

assez de l'arrogance des fonctionnaires «huincas» (blancs), comme de la voracité des entreprises. Ces dernières ne respectent même pas les mauvaises terres qui leur ont été attribuées en tant que «réserve»: ils sont en effet relégués sur les contreforts de la pré-Cordillère depuis que leurs terres, possessions ancestrales, furent violemment spoliées à la fin du siècle passé. Cela fait déjà deux ans qu'ils réclament, de vive voix et par écrit, sans parvenir à se faire entendre. Et Callfucura n'est pas la seule Communauté à être malmenée; beaucoup d'autres sont en prise avec des problèmes similaires.

Les exploitations pétrolières et minières portent gravement atteinte à l'activité principale et de survie des Indiens: l'élevage de moutons et de chèvres. L'eau est rare, de même que les pâtures. La situation empire lorsque les entreprises arrivent: elles ouvrent des pistes, éliminent la couche végétale, recouvrent les «ojos de agua»² et les cours naturels d'eau de pluie, provoquent l'érosion et le déséquilibre écologique. Les pistes permettent l'accès des «touristes» et de braconniers à la «réserve» avec, pour résultat, la diminution du peu de bois disponible ou encore la disparition d'animaux (tués ou volés). Le fragile environnement propre de l'élevage se convertit rapidement en triste paysage minier.

C'est alors la fin pour les Mapuches, qui ne sont ni même consultés, ne participent pas au bénéfice économique généré par l'exploitation et ne sont pas non plus indemnisés pour les préjudices dont ils souffrent. Le Code minier, comme d'autres Codes d'ailleurs, est fait à la mesure des propriétaires des biens et moyens de production; c'est la loi fondamentale et sacrée, au-dessus de la Constitution nationale et provinciale, au-dessus des Conventions et lois sur les Droits de l'Homme, au-delà des traités internationaux concernant les droits des minorités ethniques.

Entre 10 et 11 heures, alors que Carlos P. a déjà commencé à filmer, les autorités arrivent: M, le Directeur des Mines, M, le Notaire des Mines, M, l'inspecteur des Mines... Les Mapuches se sont disposés de manière à former un grand demi-cercle autour de cette sorte d'amphithéâtre naturel; les fonctionnaires restent en contrebas et semblent plus petits. Derrière, l'excavation; ensuite, une dépression immense; plus loin, entre la brume, les chaînes de montagnes. Le dialogue commence. Le Ministre du Gouvernement arrive en dernier, accompagné de son Conseiller légal et d'autres officiers. Un point sensible du système a été touché dans cette conjoncture d'hégémonie capitaliste neo-libérale, et les hauts niveaux du Gouvernement provincial réagissent (certains d'entre eux sont aussi... des entrepreneurs de mines!). Qui a osé défier ce modèle économique dont le Marché est le Dieu? Les plus faibles, les plus pauvres, les plus marginalisés: les Indiens!



N° 8
1994

lettres d'outre-mer



N° 8
1994

«Mapuche» signifie «gens de la terre» et ils défendent leur Terre-Mère, leur survie comme peuple en définitive.

Plusieurs «lonco» (chefs) et une «Pillan-Cushe» (ancienne, autorité spirituelle) formulent leurs réclamations face aux autorités. Ils le font en «mapudugun» (langue de la terre). Les fonctionnaires se regardent entre eux, perplexes. Ils ne comprennent absolument rien. Entourés d'Indiens portant ponchos et «vinchas»³, exhibant «wiños» et drapeaux, ils se sentent en pays étranger. Même leurs vestons et cravates paraissent ridicules dans ce contexte. La Peti traduit ensuite les allégations sur la Terre, leur vie et leurs traditions. Les fonctionnaires tentent d'expliquer, se déclarent compréhensifs, humanitaires; ils promettent quelques solutions et... se tiennent sur leurs gardes face aux caméras. Ce qui les intéresse, avant tout, c'est que les Indiens abandonnent les moyens d'action directe afin que l'entreprise puisse continuer son activité...

Le soleil est déjà bien haut et de fortes rafales de vent se lèvent. La négociation dure déjà depuis plusieurs heures, tout le monde étant debout, sur les pierres. Cette position est peu habituelle pour les fonctionnaires accoutumés au bureau, aux fauteuils, à l'air conditionné et au petit café servi par l'employé. La soif fait partie du scénario. L'eau est amenée depuis loin, en dames-jeannes. Les Mapuches, J. Nahuel et d'autres répondent, cette fois en «castilla» (espagnol), aux arguments des autorités. Comme celles-ci insistent sur la légalité, l'autre Carlos intervient: «Comme vous le voyez, je ne suis pas ici au milieu, en intermédiaire neutre, mais bien de ce côté-ci (des Indiens).

Je ne suis pas avocat du Droit consuetudinaire mapuche, mais du Droit «huinca». Cependant, et pour cela, je dis: le Code minier n'est pas l'unique loi, ni même la plus importante, dans ce pays. Vous, le Gouvernement et l'entreprise, exercez une violation des droits fondamentaux de l'homme sur des terres «réservées» aux Mapuches. Vous violez de manière réitérée le droit positif national et international...»

Il est passé midi. Le Ministre du Gouvernement n'arrive pas à obtenir la levée de l'occupation. Les Indiens maintiennent fermement leur position et, de plus, la nouvelle carrière ni ne s'ouvrira ni ne se négociera. Le Ministre convoque alors à une réunion à la Maison du Gouvernement; l'on discutera de manière globale cette situation ensemble avec d'autres similaires. Il promet d'effectuer la mensuration des terres, d'accorder le titre de propriété de celle-ci et d'autres, de réviser le régime statutaire des Communautés, etc. Il salue les Indiens; les fonctionnaires se retirent. La caméra arrive déjà à 3 heures de prise de vue. Les Mapuches répètent leurs consignes de lutte que le vent portera, tel un cri d'espérance, vers d'autres montagnes, d'autres vallées et d'autres frères opprimés. La «Pierre Bleue»⁴ irradie de tous ses feux...

¹Wiños: bâton utilisé pour un jeu mapuche, similaire à celui du hockey.

²Ojos de agua: petite source d'eau.

³Vincha: bandeau-tissu en laine pour tenir les cheveux, porté sur le front.

⁴Pierre Bleue (Callfu-cura): allusion à une légende mapuche, qui relie cette pierre au destin du peuple.

«Tu ne retournes pas chez toi, tu vas plus loin»

par Bianca Travi, septembre 1994, ex-volontaire FSF au Togo

C'étaient les paroles de mes amis au Togo, quand j'allais partir pour retourner en Europe.

Il fallait toujours aller plus loin. Aller plus loin sans fin. Arrivée en Afrique, je n'étais pas encore parvenue à ma destination: à tout moment je devais me mettre en marche, quitter des habitudes, des idées reçues, l'illusion d'avoir compris et d'être chez moi.

De même en Europe, au retour. La route continuait et se faisait encore plus solitaire. Etrangère parmi les miens – l'Afrique au loin m'était plus proche que l'Europe – j'ai compris de ne pas pouvoir partager aux autres, même pas aux plus chers amis, ce que j'avais vécu, ce que j'avais vu, ce que je voulais parfois crier. Peut-être avais-je trop la fièvre de communiquer, de dire. «Aller plus loin» signifiait: cesser de faire à tout moment des comparaisons avec l'Afrique, accepter des longueurs

d'ondes différentes, d'autres raisons d'être. Cesser d'exiger attention. Les autres aussi – ceux qui n'étaient pas partis – avaient vécu des expériences importantes, des crises, des découvertes. J'ai appris à laisser tomber mes récits, à ne les mettre sur pied que quand les autres montraient un peu d'intérêt: plus souvent, il fallait «dire l'Afrique sans paroles», par l'écoute et le regard, par le sourire et le rire, par l'attention sans hâte au moment présent. Quelle peine face à des rappels à l'ordre: «Ta parenthèse africaine s'est bien fermée, maintenant!». Mais quelle joie si on me disait: «L'Afrique t'as appris à rire»!

Réinsertion? On ne se réinsère jamais tout à fait. On n'est jamais tout à fait chez soi. Onze ans après être revenue, je le constate toujours. Un jour on m'a dit: «Il faut être en marge pour être au cœur». Ce que nous avons vécu en Afrique, en Amérique Latine

ou en Asie, nous met «en marge», que nous le voulions ou non: c'est un fait. En pleine société de consommation, nous portons en nous tout ce que nous avons partagé avec les opprimés de la terre. Mais notre marginalité nous rend proches de tous les autres marginaux. Une espèce d'instinct nous les fait reconnaître de loin: immigrés, laissés-pour-compte... Notre solitude devient solidarité. Oui, il faut être en marge pour être au cœur.

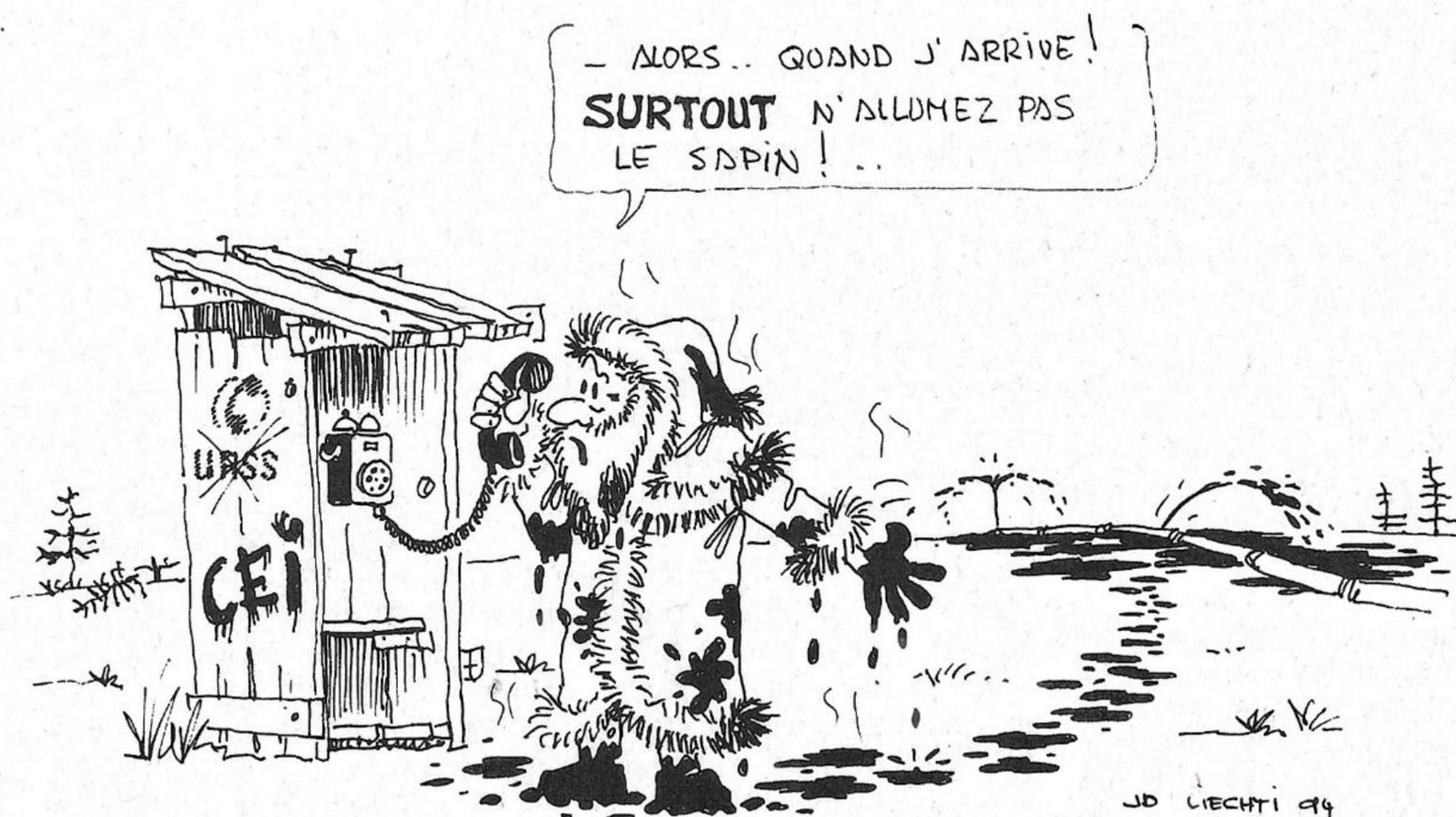
J'ai formé des projets pour une plus grande radicalité dans ma vie, pour une pauvreté radicale (a-t-on déjà étudié en psychologie un «complexe de Diogène»? Ce besoin impérieux de tout quitter, de ne rien avoir à soi?). Mais je n'ai pas pu y parvenir. Manque de courage? Simple obéissance à mon être vrai, moins idéal que je ne croyais? Je vis avec simplicité, mais je rêvais à de plus grandes ruptures. Je crois que d'autres rentrants aussi connaissent cette angoisse face à la banalité d'un retour ordinaire, qui semble nous engloutir dans la foule, nous stabiliser à notre place de jadis, comme si rien ne s'était passé. Ce qui m'aide à surmonter cette «angoisse du quotidien», c'est encore une fois une leçon que l'Afrique m'a apprise: l'attention au moment présent. Alors rien n'est plus banal et chaque journée m'apporte un appel nouveau. Ce TOI qui est devant moi – un collègue, un marchand, un policier, une amie africaine qui m'écrit – me remet en question, m'apprend quelque chose, me remet en route pour aller plus loin. «On va d'un commencement à l'autre vers des commencements qui n'ont pas de fin». Engagements sociaux? Je mesure les limites qui viennent de ma condition de femme seule (qui risque de se renfermer) et d'étrangère (qui ne peut pas participer à la politique active en Suisse). Lors des rencontres organisées par «Solidarietà Terzo Mondo» avec des immigrés (tamouls, kurdes), le désir s'est manifesté de continuer ces contacts d'une façon informelle. Le petit groupe qui se retrouvait dans ma maison de temps en temps pour des partages d'Évangile a accepté d'être un milieu disponible pour ces rencontres. Dans les contacts spontanés et aussi dans le cadre de l'école où je travaille et dans les domaines de la culture qui me passionnent, je continue à rechercher des occasions d'amitié et de partage, avec tous les alliés possibles. Qu'il s'agisse d'un article à écrire ou d'une traduction ou d'une exposition de livres africains ou d'une rencontre de jeunes, toujours je vérifie combien le style du volontariat est une chance à cause de sa gratuité: ce qui n'est pas entièrement récompensé par l'argent permet de se sentir plus libre, plus critique, moins lié aux structures. Je ressens aussi le besoin de lire, d'étudier, de me former pour une meilleure compréhension du monde.

Beaucoup d'amis et d'anciens élèves africains m'écrivent et me font le don immense de me tenir au courant de leur vie et de la vie de leur milieu, dans ce moment difficile de transition contrastée vers la démocratie. Parfois, ils me demandent une

aide financière et, si elle est bien motivée, j'essaie dans la mesure du possible de veiller à ce que cette relation inégale et toujours embarrassante entre donateur et bénéficiaire puisse s'équilibrer et éveiller la responsabilité réciproque, à l'aide d'autres intermédiaires aussi. La formulation précise d'un besoin est déjà une étape importante, une occasion de formation pour la personne concernée qui apprend à être plus critique, à être plus réaliste, à se prendre en main, à voir les pas qu'elle-même peut faire et certaines collaborations possibles avec son milieu. Il arrive parfois qu'on décide ensemble d'investir dans une formation, ou de renoncer à telle chose, ou d'envoyer tel livre à une bibliothèque plutôt qu'à une seule personne... Souvent c'est moi qui reçois des trésors de mes correspondants africains et me sens «portée» par l'amitié de certains d'entre eux. Je n'oublie pas ces cassettes enregistrées avec des messages et ces sachets d'arachides et de tapioca qui voulaient m'exprimer de la tendresse, lors de la mort de mon frère...

Il faut que je l'avoue: j'ai la nostalgie de l'Afrique, et le désir d'y retourner est mon désir le plus profond. Mais je dois lutter contre les déformations du souvenir qui me présentent une Afrique idéalisée, en fonction de mes besoins, en opposition avec mes déceptions d'aujourd'hui. Non, l'Afrique ne doit pas devenir mon rêve: ce serait lui rendre un mauvais service. Je ne dois pas oublier les injustices criantes, les tortures, l'arrogance des nouveaux riches, les conflits quotidiens que moi aussi j'ai vécus. L'idéalisation est aussi dangereuse que le mépris: elle aussi retarde cette civilisation qui nous permettra de nous asseoir à la même table, au même niveau, sans nous sous-estimer ni nous surestimer, en acceptant que l'autre soit autre et non pas notre projection personnelle.

Au hasard du quotidien et de l'ordinaire, j'essaie de rester ouverte à tout appel, ici ou ailleurs. Combien de choses demeurent inexprimables, combien de points d'interrogation, combien d'omissions, mais quelle joie dans ce «chez moi» que le monde entier visite! Il valait bien la peine de payer un prix élevé. Je n'ai pas pu réaliser les projets auxquels je rêvais, j'ai dû voir mes limites. N'ayant pas de terre qui soit une vraie patrie, j'ai dû mettre des racines à l'intérieur, mais j'ai souvent échoué. Je ne crois plus aux grandes synthèses ni aux grands «dialogues entre cultures», mais plutôt au dialogue entre des personnes. Un écrivain africain qui m'est cher, Wole Soyinka, m'encourage par ses paroles: «En Afrique, nous cherchons avant tout à comprendre ce qui est petit et quotidien. Si Dieu même a voulu se perdre dans ce qui est petit est quotidien, qu'on nous le permette à nous aussi».



Réaction d'une lectrice à l'article de Liliane Dubois paru dans le N° 5 de cette année (p. 20)

Je suis un peu mal à l'aise quand, dans le milieu ONG, on parle de la DDA, car le plus souvent c'est en stéréotypes: les «experts», la bureaucratie, le manque de contact avec la base...

J'ai travaillé comme volontaire Eiréné au Tchad pendant neuf ans. Avant cela, j'avais été coopérante et je le suis de nouveau.

J'ai eu l'occasion de bien connaître les deux institutions (coordinatrice d'Eiréné au Tchad, collaboratrice pendant quelques mois à la Centrale de la DDA à Berne).

Pour moi, le plus important, ce sont les personnes et leurs qualités. Dans les deux milieux, j'ai rencontré des gens engagés qui croient à ce qu'ils font, qui luttent pour l'auto-promotion des populations avec lesquelles ils travaillent.

«Et si la DDA faisait confiance à des volontaires travaillant avec la base depuis une dizaine d'années...»; et bien elle le fait! J'en suis la preuve!

Avec mes meilleures salutations à tous.

Geneviève Pillet, ASSAILD, BP35, Moundou, Tchad

RÉDACTION

Av. Juste-Olivier 11
CH-1006 Lausanne
CCP 10-10580-2

FSF

Frères sans frontières
Case postale 129
CH-1709 Fribourg
CCP 17-7786-4

GVOM

«La Joliette»
Chemin des Bolets
CH-2013 Colombier
CCP 10-20968-7

EIRÉNÉ

Service chrétien international pour la paix
Comité suisse CP 2262
CH-2302 La Chaux-de-Fonds
CCP 23-5046-2

Changement d'adresse

prière de l'annoncer directement au Mouvement concerné

INTERROGATION paraît huit fois par année

Il est adressé aux membres de nos organismes selon les statuts

Impression:

Imprimerie Glasson SA – Rue de la Léchère 10 – CH-1630 Bulle